

COMITÉ DIRECTEUR
CD – PV DE LA RÉUNION N°3/2019

20 juillet 2019

Maison Régionale des Sports, Siège de la LANA, Talence

Présidence : Éric Raul

Membres élus présents : Éric Fradin, Jacqueline Dolosor, Joël Jollit, Patrick Gaumondie, Nicole Duclos, Sacha Sicard, Philippe Chapt, Jean-Pierre Rouquier, René Meyer, Christian Charpentier, Georges Couteau, Daniel Viaud, Marilyn Georgel, Gérard Pajot, Yoann Cabirou, Dominique Lionard, Françoise Jeante

Membres élus excusés : Patrick Bergeaud (*pouvoir à Nicole Duclos*), Antoine Lavabre (*pouvoir à Dominique Lionard*), Martine Prévost (*pouvoir à Patrick Gaumondie*), Nicole Lassignardie (*pouvoir à Jacqueline Dolosor*), Marie-Claude Durranc (*pouvoir à Jean-Pierre Rouquier*), Marie-Anne Gorichon-Dias (*pouvoir à Françoise Jeante*), Pierre-Yves Viillard (*pouvoir à Éric Fradin*), Didier Rousset (*pouvoir à René Meyer*), Yves Vignau (*pouvoir à Marilyn Georgel*), Martine Laval (*pouvoir à Georges Couteau*), Nadia Bali-Abdou (*pouvoir à Christian Charpentier*), Jean-Marie Balaire

Membre élu, absent : Samuel Philippe Edimo Madiba

Membres de droit CD, présents : Nathalie Richard (Présidente CDA 47), Alain Tausin (Président CDA 40), Yves Orlianges (Président CDA 23)

Membres de droit CD, excusés : Alain Devaux (Président CDA 86), Lionel Brusquand (Président CDA 24), Pascal Brosseau (Président CDA 79), Bernard Maes (Président CDA 87)

Membre de droit CD, absent : Alain Gouguet (Président CDA 17)

Invités présents : Hélène Haslay (Présidente CRM), Michaël Bournazeix (Directeur Sportif LANA, salarié), Clément Gourdin (Service Juridique FFA)

Invités excusés : Alain Rinjonneau (Président CRCR) Céline Bouet (Présidente CRJ), Alain Limouzin (Président CRAM), Frédéric Taillard (CTS), Bernard Mossant (CTS), Fabien Lambalez (CTS), Thierry Vigneron (CTS), Jean Thomas (réfèrent FFA pour la LANA), Jean Gracia (Président CSR FFA)

Invité absent : Sébastien Peyen (Président CHSA)

Début de la séance (14h) ; Fin de la séance (17h)

Le Président Éric Raul remercie l'ensemble des participants à cette réunion du Comité Directeur et présente les excuses de Jean Thomas, membre du Bureau Directeur de la FFA et réfèrent territorial pour la LANA, ainsi que Jean Gracia, Président de la Commission Statuts et Règlements CSR FFA, retenus par des engagements antérieurs, et présente Clément Gourdin, Responsable du Service Juridique et de la Vie Associative FFA présent à ce Comité Directeur. Le Service Juridique est le support des commissions nationales, il a une mission de conseil et une mission de sécurité juridique des actes de la FFA.

Éric Raul rappelle que la Ligue se trouve dans une situation juridique délicate à la suite des décisions des Assemblées Générales du 6 avril 2019 et du 29 juin 2019 de ne pas approuver le budget 2019 présenté par le Comité Directeur.

Éric Fradin rappelle l'article 23.5 des statuts de la Ligue : « *les membres du Comité Directeur doivent être titulaires d'une licence valide pour la saison en cours et ce au plus tard à la date de la première réunion suivant le début de la période de délivrance de Licence. À défaut de remplir cette obligation, et sauf cas de force majeure, la personne perdra automatiquement la qualité de membre du Comité Directeur* ». Monsieur Samuel Edimo, non licencié cette année sportive 2018-2019, ne peut donc plus être membre du Comité Directeur et il sera proposé à Monsieur Isidore Garcia, prochain sur la liste élue initialement, le poste laissé vacant.

Éric Raul indique l'ordre du jour du Comité Directeur.



1/ ADOPTION DU PV DU COMITÉ DIRECTEUR DU 25 MAI 2019

Adopté (28 voix ; 1 abstention)

VIE DE LA LIGUE

Éric Raul fait part au Comité Directeur de la vie de la Ligue depuis la dernière réunion du Comité Directeur, et notamment

Institutionnel

- 24 mai 2019, ouverture de la campagne ANS - PSF (ex CNDS) ; clôture le 30 juin 2019
- 25 mai 2019, Comité Directeur LANA
- 27 mai 2019, DRDJSCS, Bruges, Journée Olympique, Commission de Labellisation
- 3 juin 2019, Saint-Yrieix-sur-Charente, réunion des cadres techniques LANA
- 6 juin 2019, Paris, FFA, CNDLT
- 7 juin 2019, Paris, FFA, Comité Directeur
- 11 juin 2019, Bordeaux, Rencontre André Giraud, Alain Rousset, Président du Conseil Régional
- 22 juin 2019, Comité Régional Olympique et Sportif, Conseil d'Administration
- 26 juin 2019, Paris, FFA, Commission des Finances et du Budget
- 29 juin 2019, Talence, Maison Régionale des Sports, AG LANA (budget 2019)
- 8 juillet 2019, Bruges, DRDJSCS, Formation complémentaire pour Sport santé

Il indique que les services de la Ligue, et de la FFA, ont été très impliqués dans la campagne de financement lancée par la nouvelle Agence Nationale du Sport dans le cadre du Projet Sportif Fédéral (ex CNDS) pour 2019 et tient à remercier l'ensemble des personnes qui se sont impliquées dans la démarche, nouvelle pour la Ligue, dans des délais très restreints. En particulier, il remercie Jean-Pierre Rouquier, Trésorier Général, d'avoir coordonné l'ensemble des travaux des référents, assuré le suivi avec la FFA, et d'avoir respecté les dates convenues. L'Athlétisme s'est engagé résolument dans le projet dans un esprit de responsabilité, transparence, équité.

Sportif

- Mai / juin / juillet 2019, nombreuses épreuves Running, Championnats régionaux, meetings, journées jeunes
- 15 juin 2019, Cognac, Championnats Régionaux Minimes
- 15 juin 2019, Mont-de-Marsan, Championnats Régionaux CA à SE / Examen Jury officiels OFA
- 18-21 juin 2019, Poitiers, Championnats de France UNSS, collègue
- 23-23 juin 2019, Talence, Décastar
- 29 juin 2019, Châteauroux, Championnats de France U23
- 29 juin 2019, Pointes d'or Finales Nationales
- 6 juillet 2019, Angers, Championnats de France U18-U20
- **14 juillet 2019, Tours, Coupe de France des Ligues Minimes, 1^{ère} place de l'équipe MI LANA**

Par ailleurs, cette période de l'année est traditionnellement celle des compétitions, des Championnats, et les résultats de nos athlètes sont encourageants.

En particulier, il tient à féliciter l'équipe Minime de la Ligue qui a remporté la 2^{ème} édition de la Coupe de France des Ligues Minimes à Tours le 14 juillet 2019. Il remercie l'ensemble des Clubs, les parents des athlètes, mais aussi les encadrants et bénévoles, la CRJ et sa Présidente, ainsi que Thierry Vigneron, CTS/CTR, pour avoir dynamisé nos athlètes et leur avoir fait vivre et partager des émotions sportives dont ils conserveront, à n'en pas douter, un souvenir durable.

Il remercie l'ensemble des bénévoles qui sont impliqués dans la réussite de ces épreuves sur les stades, le hors stade, les nouvelles pratiques, le sport santé bien-être...

Éric Raul fait part de la rencontre, récente, entre André Giraud, Président de la FFA, et Alain Rousset, Président du Conseil Régional N-A, en ce qui concerne le financement du stade de Talence, mais aussi l'intérêt du Conseil Régional pour des interventions en milieu scolaire basées sur les prestations du Diagnoform.

Éric Raul remercie le club de Bordeaux Athlé pour sa participation à l'organisation d'un 2024 mètres lors de la journée Olympique du dimanche 23 juin 2019 dans le cadre de l'opération conduite par le CNOSF et la FFA en France.

Jean-Pierre Rouquier, Trésorier Général, présente les demandes de subventions à l'ANS par les Comités Départementaux et les Clubs. Seuls 27 clubs sont éligibles en Nouvelle-Aquitaine. Il serait souhaitable que la FFA envoie les résultats à la Ligue et non directement aux Clubs.

COMMISSIONS RÉGIONALES

a) Commission Sportive et d'Organisation CSO LANA

Éric Raul fait part au Comité Directeur du message par mail qu'il a reçu d'Alain Gouguet, en date du 15 juillet 2019, de sa démission de la Présidence de la CSO de la Ligue, à effet immédiat, mais qui souhaite rester membre de la CSO Régionale.

Les membres du Comité Directeur souhaitent avoir connaissance du message d'Alain Gouguet ; celui-ci leur sera transmis par Françoise Jeante, Secrétaire Générale.

Après un large débat sur le fonctionnement de la CSO régionale, il conviendra de proposer une nouvelle candidature pour cette présidence de Commission, de revoir sa composition, mais aussi définir de nouvelles modalités de fonctionnement. Cependant, compte tenu des circonstances, et la nécessité de prendre rapidement des décisions, la CSO devrait pouvoir se réunir dès le mois de septembre à l'initiative du Président de la Ligue.

b) Commission Régionale des Finances CRF LANA

Éric Raul fait part au Comité Directeur que la Commission Régionale des Finances LANA n'a plus de Président depuis la démission d'Yves Orlianges, et que le non fonctionnement de cette commission régionale ne facilite pas notamment l'élaboration du budget annuel de la Ligue ainsi que son suivi.

Éric Raul, Président, propose la candidature d'Éric Fradin, membre du Comité Directeur de la Ligue, pour assurer la Présidence de la CRF.

Vote à bulletin secret : adopté à l'unanimité

2/ CSO – IMPLANTATION CROSS-COUNTRY ¼ DE FINALE ZONE NORD – VOTE

Éric Raul rappelle que dans le PV de la CSO Régionale du 14 septembre 2018, en ce qui concerne le ¼ de finale du Championnat de France de Cross-country, en LANA Nord, il est mentionné notamment :

Plusieurs membres de la LANA sont allés visiter le site de La Souterraine.

Il a été décidé que les organisateurs du cross de « La Souterraine » seraient invités par la LANA le samedi 2 février 2019 au cross de Montmoreau, ceci afin de prendre connaissance de l'organisation d'un ¼ de finale.

La CSOR LANA s'engage à organiser le ¼ de finale 2020 à La Souterraine si le club est toujours candidat.

Par la suite, lors de sa réunion du samedi 1^{er} juin 2019, la CSO Régionale a examiné 3 candidatures reçues pour l'organisation du ¼ de finale du Championnat de France, en LANA Nord, et après délibération a proposé d'implanter le ¼ de finale de cross-country à Séreilhac (Rochechouart) (87), et non à la Souterraine (23).

Le Bureau Exécutif de la LANA du 9 juillet 2019 est revenu sur la proposition de la CSOR pour l'attribution de l'organisation du ¼ de finale de cross en LANA Nord à Séreilhac, et a souhaité que le Comité Directeur de la LANA valide définitivement l'implantation de cette compétition.

Intervention de Yves Orlianges, Président du Comité Départemental d'Athlétisme de la Creuse

En complément de l'affirmation d'Éric Raul, il précise que les organisateurs creusois n'ont pas contesté la décision de la CSOR. Sur le fond, il n'a rien à redire au choix de Séreilhac pour cette implantation.

Sur la forme en revanche, il fustige une gestion qu'il qualifie de « calamiteuse » de l'organisation des compétitions LANA qui, selon lui, depuis deux ans annonce tout et son contraire au gré des visites de sites, des affirmations orales ou des PV de réunions, au risque de décrédibiliser les responsables creusois aux yeux de leurs partenaires publics, et laissant entendre que les Creusois seraient des *demeurés* incapables d'organiser le moindre événement. Le Comité directeur ne pourra selon lui prendre qu'une décision qui dans tous les cas fera des insatisfaits et créera de nouvelles tensions. Il quitte la salle au moment où il est proposé de passer aux votes.

Intervention de Dominique Lionard

Il rappelle les informations qu'il a données lors de la CSOR du 1^{er} juin 2019 : dans la zone Sud de la Ligue, l'organisation de ce ¼ de finale de cross-country tourne tous les ans dans chaque Comité Départemental ce qui permet de développer l'athlétisme.

Intervention de Christian Charpentier

Il rappelle une similitude Fédérale : la CSO Nationale a pris des décisions qui n'ont pas été confirmées, par la suite par le Bureau Fédéral ou le Comité Directeur.

Après un débat animé, le Comité Directeur prend la décision d'attribuer l'implantation du prochain ¼ de finale de cross-country à Séreilhac (87) et de proposer ensuite l'organisation de la ½ finale du Championnat de France de cross-country à La Souterraine (23). Cette dernière décision sera entérinée après l'accord du Président Vincent Lacote (réalisé).

3/ PRÉSENTATION DU NOUVEAU BUDGET PRÉVISIONNEL 2019 – VOTE

Le Président rappelle que la dernière Assemblée Générale de la Ligue du 29 juin 2019 n'a pas, pour la deuxième fois, voté le budget 2019 tel qu'arrêté par le Comité Directeur dans sa réunion du 25 mai 2019.

Il indique les éléments de contexte qui sont à la base du nouveau budget présenté, tenant compte notamment de la baisse des financements publics, vont réduire la capacité financière de la Ligue et ne pas permettre de poursuivre entièrement le Plan de Développement de la Ligue et le Projet de Performance Fédéral en Territoire.

Le Président indique que les nouvelles orientations retenues dans cette nouvelle version du budget sont de rechercher notamment des économies de fonctionnement, et de contenir les dépenses liées aux ressources humaines, et par conséquent, ne pas recourir à un emploi (développement, marketing) lié à la recherche de nouvelles ressources financières pour la Ligue. Par ailleurs, le fonctionnement et les dépenses liées aux structures d'accès à la performance doivent être révisés. Les budgets consacrés aux nouvelles pratiques et au développement du running ont été réajustés.

Cette nouvelle version du budget pour 2019 prend en compte les produits et les charges engagés au 1^{er} semestre 2019 ce qui peut conduire à quelques variations budgétaires liées aux opérations réalisées.

Intervention de Jean-Pierre Rouquier, Trésorier Général

Le nouveau budget 2019 présenté lors de la prochaine AG du 31 août 2019 ne comportera pas de poste budgétaire lié à la mise en place d'un Directeur/trice, le soutien au Hors Stade se manifestera par l'augmentation de la ligne budgétaire (+ 3 000 euros) (à la demande de Patrick Gaumondie) ainsi que celle du poste Athlé Santé Loisirs revue à la hausse.

En ce qui concerne le financement des structures d'accès à la performance, la DRDJSCS de Nouvelle-Aquitaine vient de nous informer que les Pôles Espoirs qui recourent aux services (payants) d'un CREPS (comme à Poitiers) ne pourraient plus désormais être attributaires directement d'une subvention de l'État, ce qui ne correspond pas à la demande régionale d'impliquer les CREPS dans le parcours d'accès à la Performance.

Athlé Jeunes - stage Avril 2019 : il manque encore des factures du stage de Brive.

Devant l'incertitude des membres du Comité Directeur à se prononcer sur le vote du budget 2019 qui doit être arrêté pour être présenté à l'Assemblée Générale, Éric Fradin nouveau Président de la Commission Régionale des Finances de la Ligue propose de commenter et d'expliquer le budget lors de l'Assemblée Générale du 31 août 2019. Les membres du Comité Directeur valident cette proposition. Pour se faire il rencontrera prochainement Jean-Pierre Rouquier, Trésorier Général, afin de convenir des modalités pratiques.

Intervention de Clément Gourdin, responsable service juridique FFA

Il indique, sur la base des statuts et du règlement intérieur de la Ligue, les conséquences limitées d'une non adoption d'un budget par une Assemblée Générale. Il souligne que dans le cas où le budget n'est pas adopté, il n'y a aucune obligation de démission ni du Président de la Ligue, ni du Comité Directeur de la Ligue, ou toute autres mesures qui pourraient dessaisir, partiellement ou totalement, les instances dirigeantes de la Ligue.

Intervention de Yves Orlianges

Il remarque que le budget présenté par le Trésorier Général est plus élevé que celui présenté lors de la deuxième assemblée générale. Il s'interroge sur le projet de la Ligue.

Suite au refus du vote du budget quel est le vrai problème ? Recrutement d'un Directeur/trice ? Problème de personnes ? Montant des pénalités envoyées quelques jours avant l'AG ? Baisse des financements ? Que fait la Ligue pour les clubs ? Incompréhension sur la formation ou les structures d'accès à la Performance ?

Dominique Lionard, reprenant une proposition d'Éric Raul, aurait souhaité que la Ligue interroge les clubs de la Ligue par l'envoi (Internet) d'un rapide questionnaire (à mettre au point) afin de permettre d'identifier les demandes des clubs, avant la prochaine AG du 31 août. Nicole Duclos considère que la période estivale ne permet pas, dans des délais raisonnables, de réaliser ce document qui pourrait, cependant, être mis à l'étude à la rentrée de septembre 2019.

Question de Patrick Gaumondie, Vice-Président chargé du Hors Stade : fait-on assez pour le Running ? les petits clubs ne se sentent pas soutenus.

Il serait nécessaire d'organiser d'autres réunions par la Commission Régionale des Courses Running (CRCR) que l'unique réunion Plénière prévue au 4^{ème} trimestre de l'année. Il souhaiterait, pour l'avenir, que le Président de la CRCR soit également membre du Comité Directeur de la Ligue. Sur ce dernier point, Éric Raul indique que l'élection des Présidents de Commissions est définie par les statuts de la Ligue, et, en ce qui concerne la présidence de la CRCR "*elle est composée de membres de droit (le Président de la LANA et les Présidents de chaque Commission Départementale des Courses Hors stade) et de membres consultatifs (le Président de la CSO Régionale, un représentant des Entraîneurs Hors Stade et un représentant des Officiels Hors stade).*" (Art 35.6 des statuts) ce qui ne semble pas compatible avec la question posée.

En ce qui concerne le Projet de Performance Fédéral en Territoire de Nouvelle-Aquitaine 2017-2024, Éric Raul rappelle qu'il convient d'en faire une application qui tienne compte des réalités, avec cohérence, c'est-à-dire en capacité d'aligner l'investissement sur les demandes. Il faut accompagner le parcours de l'athlète et de son entraîneur de club. Quel que soit le niveau de pratique de nos athlètes, la structure support transversale à toutes les évolutions possibles d'organisation des athlètes, c'est le club. Le Président rappelle que, par application du PPF, les athlètes qui figurent dans un Pôle Espoirs (pré-bac) doivent être listés Espoirs ou identifiés par le DPT comme étant de réels potentiels pour l'Athlétisme français. Il rappelle que seulement

la moitié, environ, des athlètes listés sont rattachés à une structure d'entraînement (PE, CNE), les autres étant en club. Le soutien aux entraîneurs des clubs doit être plus marqué. Michaël Bournazeix, Directeur sportif de la Ligue, participe à cette mission d'accompagnement des clubs et de leurs entraîneurs.

René Meyer aurait souhaité que le rapport Zoom RH soit diffusé à tous les membres du Comité Directeur. Il demande à ce que des photocopies de ce document soient remises à tous les membres présents.

Le Président informe, de nouveau, que la Section Sportive Scolaire Athlétisme du Lycée Victor Louis à Talence est en cours de fermeture et qu'il ne restera, à la rentrée de septembre 2019, que des élèves en classe de terminale. Il n'est plus possible d'être un athlète listé (ministériel) en section sportive scolaire (pré bac) ; un athlète ne peut être à la fois en section sportive scolaire et en pôle espoir.

En ce qui concerne le Pôle Espoir de Talence, pour lequel Franck Mimbielle intervenait comme entraîneur et coordonnateur, celui-ci ne devrait plus avoir que 2 athlètes listés (estimation) avec quelques athlètes à potentiel en ½ fond. La liste ministérielle définitive ne devrait être publiée que le 1^{er} novembre 2019.

La mission de Franck Mimbielle sera adaptée sous une autre forme à la rentrée de septembre 2019.

Stratégie de la Ligue : soutien aux clubs – travail collectif clubs-pôles – Haut niveau se mesure par le rang de la Ligue selon le décompte des médailles dans les Championnats français et internationaux.

Sport Santé : les clubs doivent se structurer pour développer l'Athlé Forme Santé, et les nouvelles pratiques.

La nouvelle version de projet de budget 2019 est mise au vote, et ne fait l'objet d'opposition.

4/ ORDRE DU JOUR, DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE AG

L'ordre du jour de la prochaine AG ne comportera qu'un seul point : budget 2019.

Cette présentation sera accompagnée d'un message de la part d'Éric Fradin, nouveau Président de la Commission Régionale des Finances.

La date de la prochaine Assemblée Générale est le samedi 31 août 2019 – Maison Régionale de Sports à Talence, amphithéâtre Tony Estanguet, à 14 heures (début des émargements à partir de 13h30).

Les modalités de vote seront identiques à celles de l'AG précédente, vote papier avec urne.

Si le quorum n'est pas atteint, la prochaine Assemblée Générale aurait lieu, avec le même ordre du jour, le samedi 21 septembre 2019, MRS de Talence, 14h00 (statuts article 18-2).

Nicole Duclos aurait souhaité être informée en amont de la date du 31 août pour l'AG, le Séminaire LANA organisé par le CDA 16 devait se dérouler à cette même date à Cognac.

La décision de le reporter en 2020 a été prise.

Le président indique avoir reçu trois demandes à inscrire en questions diverses.

5/ QUESTIONS DIVERSES

5-1- Questions d'Éric Fradin

Éric Fradin rappelle son souhait de réanimer la Commission Régionale des Finances de la Ligue avec des personnes de bonne volonté.

Budget 2019 et rentrée 2019/2020 : Suite au non renouvellement des contrats de Patricia Bourguignon et Franck Mimbielle, quid du suivi des athlètes actuels et entrants de la section sportive et des pôles ?

Outre les réponses qui ont été fournies lors du débat budgétaire, il est indiqué que la Ligue, dans un climat de restrictions budgétaires, de maîtrise des frais de personnel, va adapter son soutien aux entraîneurs, tout en respectant les obligations du droit du travail et de la CCNS.

Quelle est la stratégie de la ligue pour le haut niveau ? La forme/santé ? Le running ?

Éric Raul rappelle que la stratégie de développement de la Ligue est contenue dans le Plan de développement de la Ligue tel qu'il a été présenté à l'Assemblée Générale de la LANA du 7 avril 2017 (à Artigues-près-Bordeaux), et dans le Plan de Performance Fédéral en Territoire présenté par Bernard Mossant (CTS/CTR, Directeur de la Performance en Territoire) lors de la même Assemblée Générale. Ces documents ont été mis en ligne sur le site de la LANA.

Peut-être faut-il organiser une nouvelle présentation de ces documents et permettre ainsi de nouveaux échanges, notamment avec la mise en place des financements par le Projet Sportif Fédéral de l'Agence Nationale du Sport (mise en place en Avril 2019).

Peut-on avoir accès au résultat des entretiens individuels avec le personnel ?

Françoise Jeante, Secrétaire Générale, ne souhaite pas communiquer sur les entretiens professionnels. Il ne reste que celui de Michael Bournazeix à faire en septembre 2019. À la rentrée, René Meyer et Françoise Jeante débrièferont sur leurs travaux respectifs concernant les salariés.

Éric Raul et Françoise Jeante précisent qu'il ne faut pas confondre entretiens professionnels et entretiens individuels.

5-2- Question de Gérard Pajot

Le budget prévisionnel rejeté 2 fois, et avec ce rejet c'est toute la politique de la Ligue qui est rejetée, pourrions-nous aborder la mise en place d'actions correctives pour donner des signes forts aux clubs leur prouvant qu'ils ont été entendus ?

→ La réponse a été donnée tout au long du Comité Directeur.

5-3- Questions de Patrick Gaumondie

Avoir une augmentation de notre ligne budgétaire de l'ordre de 3000€.

- *Soutenir les clubs qui labellisent un parcours Uni'vert trail*
- *Réunir les officiels Running pour évoquer des dysfonctionnements de certaines manifestations*
- *Organiser une réunion supplémentaire de notre commission qui pour l'instant se réunit une fois par an*
- *Développer des challenges interdépartementaux ou régionaux*

→ Réponse :

3 000 euros ont été ajoutés au Running pour le budget 2019

La Commission CRCR se réunira en séance plénière le 26 octobre 2019 au CREPS de Bordeaux à Talence et il conviendrait, si nécessaire, de (re)définir les modalités de fonctionnement de la Commission. Une réunion de formation des Officiels Hors stade est envisagée pour la fin de l'année 2019 / début 2020 avec une prise en charge par l'Organisme de Formation de l'Athlétisme.

La demande de développer des challenges interdépartementaux ou régionaux de trails, courses nature, Ekiden, etc. pourrait être mis à l'étude par la CRCR qui devrait faire des propositions au Comité Directeur de la Ligue.

Redonner de l'autonomie de gestion du budget au Président de notre commission

- *Avant la fusion, les ligues du Poitou-Charentes et du Limousin avaient une visibilité de leurs recettes et dépenses et conservaient même en fin d'année les excédents éventuels.*

→ Réponse :

La CRCR (ex CRCHS) détermine son fonctionnement dans le cadre des statuts et du Règlement intérieur de la Ligue. La fusion des 3 ex-ligues doit permettre d'unifier des pratiques de fonctionnement qui étaient différentes, notamment en ce qui concerne la gestion financière de la CRCR (ex CRCHS).

Jean-Pierre Rouquier, Trésorier Général LANA, explique qu'il n'est pas possible, comptablement, de reporter et de "conserver" le résultat annuel d'un exercice (excédent ou déficit) d'un poste budgétaire (comme celui de la CRCR, par exemple) avec un cumul des résultats annuels.

Montrer aux clubs la répartition réelle du prix d'une cotisation Ligue

- *Il faut donner de la transparence sur la répartition des coûts réels pour chaque domaine de l'athlétisme et des fonctions supports (exemple à copier de la FFA qui avait transmis ces données aux délégués de clubs avant l'AG de Nantes)*

→ Réponse :

La présentation du budget annuel est l'occasion de faire une présentation détaillée, en ressource comme en dépense, des différents postes de la Ligue. Cette présentation est effectuée par Jean-Pierre Rouquier, à l'aide de slides, et concerne les 10 secteurs de la LANA (identiques à ceux de la FFA). Ces documents ont été mis en ligne sur le site de la LANA avec les documents de l'Assemblée Générale.

Prochains Comités Directeurs :

- Samedi 5 octobre 2019, 14h, CREPS de Bordeaux (Château Moulereys indisponible)
- Samedi 7 décembre 2019, 14h, CREPS de Bordeaux (Château Moulereys indisponible), avec prévisions du budget 2020

Françoise Jeante
Secrétaire Générale